

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°DNCMP/.....19...../S/2018-2019
RELATIF A LA FORMATION EN GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE
AINSI QUE LE CONTROLE INTERNE ET AUDIT**

Date de publication :08...../.....10...../2018

Date d'ouverture :31...../.....10...../2018

Objet

1. L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications « ARCT » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour «**LA FORMATION EN GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE AINSI QUE LE CONTROLE INTERNE ET AUDIT**».

Financement du marché

2. Le marché est entièrement financé sur le budget général de l'Etat (subsidés alloués à l'ARCT, exercice 2018-2019).

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les services prévus dans le cadre de ce marché sont en deux (2) lots.

LOT N°1 : LA FORMATION EN GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE ;

LOT N°2 : LA FORMATION SUR LE CONTROLE INTERNE ET AUDIT.

Délais d'exécution

5. L'ensemble des services sont à livrer dans un délai maximum de vingt (20) jours calendaires pour chaque lot à compter à partir de la date des signatures du contrat par toutes les parties.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

8

